

Feu vert au photovoltaïque communal dans la Commune de La Grande Béroche !

Motion des Verts

Pour une contribution efficace de la Commune à la transition énergétique

Nous prions le Conseil communal d'étudier :

(1) la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour favoriser la pose de panneaux photovoltaïques sur le territoire de la commune de La Grande Béroche et dans ses propriétés.

Notamment :

(2) l'organisation d'une politique d'information à la population sur les opportunités de s'équiper avec des panneaux photovoltaïques.

(3) la création d'un poste de conseiller en énergie solaire (poste honorifique/rempli par un volontaire bénévole OU BIEN tâche payée avec un forfait par intervention).

Et surtout :

(4) la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, en atteignant au moins 10% de la surface des toits communaux dans l'actuelle législature.

Développement écrit :

Transition énergétique et réchauffement climatique

Il est notoire que la production d'électricité contribue d'une façon importante au réchauffement climatique – Il est donc nécessaire de favoriser la production d'électricité par des méthodes « durables » : électricité solaire, hydroélectricité, éoliennes, etc... En Suisse, il s'agit de substituer l'actuelle production d'électricité en provenance des centrales nucléaires par de l'électricité de sources renouvelables – faute de quoi nous allons devoir nous mettre à utiliser des énergies fossiles pour substituer le courant nucléaire. Il s'agit aussi de faire face à de nouveaux besoins en électricité : voitures électriques, chauffage sans énergies fossiles mais basé sur des pompes à chaleur, etc...

Au niveau fédéral et cantonal, la promotion des énergies renouvelables n'avance malheureusement que très lentement, étant donné les résistances des anciens dirigeants, les droits et privilèges acquis, ainsi que la lourdeur administrative de toute action sur ces plans-là. D'où l'importance d'agir sur le plan communal, et accélérer le processus au niveau local.

Dans notre commune, en 2017, nous avons consommé 36'509'546 kilowattheures d'électricité.

On pourrait se fixer le but de fournir 1% de cette consommation par de l'électricité « solaire ». En plus on pourrait dire que, dans ce 1% (environ 360'000 kWh), un tiers environ pourrait venir de maisons individuelles, un autre tiers de bâtiments industriels et le « dernier tiers » de bâtiments communaux (c'est-à-dire environ 120'000 kWh). C'est là-dessus qu'il faut agir – car c'est là que notre CC a une possibilité d'action directe.

Pour générer 120'000 kWh d'électricité solaire, il faudrait environ 400 m² de surface de toits recouverte de panneaux photovoltaïques – ce qui semble tout à fait réalisable.